

Prise en charge de la détresse vitale en balnéothérapie

CESU 22

Durée

Enseignement théorique et pratique : ½ journée
soit 3h30

Dates

Session 1 : le 6 juin 2016 de 9h à 12h30

Session 2 : le 6 juin 2016 de 13h30 à 17h

Session 3 : le 21 novembre 2016 de 9h à 12h30

Session 4 : le 21 novembre 2016 de 13h30 à 17h

Lieu

Balnéothérapie – MPR - CH ST BRIEUC
10, rue Marcel Proust
22027 ST BRIEUC Cédex 1

Equipe pédagogique

Auriane CARIOU
Christophe HINGANT

Coordination pédagogique

Dr DESHAYES, responsable médical CESU
Mme DOMALAIN, cadre de santé CESU

Public ciblé

Professionnels de santé exerçant en
balnéothérapie

Prérequis

AFGSU1 ou AFGSU2
(arrêté du 30 décembre 2014)

Nombre de participants

8

Tarif individuel

67,50 euros

Inscriptions et renseignements

Mail : nelly.diveu-soquet@ch-stbrieuc.fr

Tél : 02.96.01.78.29

Objectifs de la formation

Etre en capacité de prendre en charge une détresse vitale survenant en milieu aquatique

- maîtriser les manœuvres d'extraction du bassin, en urgence
- intégrer les spécificités du milieu aquatique dans la réalisation des soins d'urgence

Contenu de formation

Apports théoriques et pratiques :

- les manœuvres d'extraction de bassin seul et en équipe ; principes, précautions.
- les soins d'urgence en milieu aquatique seul et en équipe : spécificité de la défibrillation, noyade, inhalation, prévention de l'hypothermie.

Méthodes et outils pédagogiques

- Enseignement magistral
- Pédagogie active avec réalisation de cas simulés

Evaluation

- Mise en situation